

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 15

AVRIL MAI 2017



Retour en images à Villaz



Vendredi 20 janvier 2017, le maire présentait au nom de toute l'équipe municipale ses vœux avec la présence de Bernard ACCOYER – député.

L'occasion de **célébrer le départ d'Alain Martinod qui**, après 30 ans comme agent technique à Villaz, rejoint le Grand Anney au service de l'eau.



Vendredi 10 février 2017, le FJEP organisait une soirée théâtre. La troupe amateur l'ESTRADE venue de Poisy interprétait une comédie policière "Parfums et Suspensions" devant un public venu nombreux.



Du 27 au 29 janvier 2017, à la Roseraie, les compagnons du devoir et du tour de France ouvraient leurs portes pour faire découvrir aux jeunes en quête d'orientation, les métiers enseignés au sein de l'association.



Du 9 au 13 janvier 2017, à l'initiative de la bibliothèque, l'illustratrice Capucine a animé des ateliers pop-up dans toutes les classes.



Dimanche 5 mars 2017, le CCAS proposait aux aînés de plus de 70 ans le traditionnel repas offert par la commune (20 repas apportés au domicile). 145 personnes étaient présentes dont les doyens de l'assemblée : Gilberte Sauvage et Fernand Jacquet.





LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Dans quelques semaines, nous serons 2353 électeurs inscrits à Villaz à pouvoir participer à l'élection de notre prochain Président de la République. Espérons que ce futur Président sera en mesure de garantir au moins la stabilité des ressources et des charges de nos communes et intercommunalités.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté l'équilibre du budget général une nouvelle fois sans augmentation des taux de la fiscalité locale.

GRAND ANNECY se met en route depuis le 1^{er} janvier dernier, au-delà de ma présence aux conférences des Maires, les commissions de travail ont été constituées avec une très bonne représentation des élus de Villaz puisque 5 seront présents dans les commissions Mobilité, Aménagement, Finances, Economie et Environnement/ Eau/Déchets et 3 dans les autres organismes (SILA, SCOT, CIAS).

Parallèlement à ce travail important de mise en route du fonctionnement avec GRAND ANNECY et à tous ceux liés au budget 2017, nous avançons dans nos réflexions pour l'aménagement du centre incluant les besoins d'équipements futurs aux Cruets.

L'avenir de la Poste est aussi sur la table. Compte tenu des nouveaux usages (nouvelles technologies, internet...), la fréquentation diminue indépendamment du dernier changement des horaires d'ouverture et ceci malgré la croissance de la population et des activités économiques. Comme dans toutes les communes de France où un tel constat est fait, des discussions sont en cours pour définir la forme que devra prendre la présence postale dans notre commune, soit un bureau permanent, soit une agence postale municipale, soit un relais chez un commerçant.

Pour le moment, nous avons manifesté notre attachement au service public et notre volonté du maintien de l'agence, volonté que nous avons confirmée à la Direction de la Poste et au Président de la Commission Départementale de Présence Postale. Cette dernière disposition pourrait malheureusement être accompagnée d'une réduction des plages d'ouvertures.

Le Conseil sera amené à délibérer prochainement pour confirmer sa position.

Bonne continuation à tous

Votre maire,

Christian MARTINOD



NOS REPRÉSENTANTS

Christian MARTINOD, délégué au Conseil Communautaire, membre de la Conférence des Maires, membre commission Environnement/Eau/Déchets, membre du SILA

Sylviane BAUD, membre commission Finances
Catherine DANIEL, membre du CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale (différents services destinés aux personnes âgées)

Roger BONAZZI, membre commission Economie et Tourisme

Bernard CLARY, membre du SCOT (syndicat de gestion des orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire)

Jacques COSSALTER, membre commission Aménagement du Territoire

Lionel RAFFORT, membre commission Mobilité et Transports

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris-Ferraris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Sylviane Baud, adjointe au maire / Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Catherine Daniel, conseillère municipale / Véronique Mégard, directrice générale des services / Isabelle Coudy, agent aux finances, Roger BONAZZI, membre commission Economie et Tourisme.

Crédits photos : Mairie / Club des Sports de Villaz / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographe chaque événement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Economie : la compétence passe à l'agglomération du Grand Annecy



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réorganisation territoriale est entrée en vigueur. Villaz vient d'adhérer à l'agglomération du Grand Annecy, qui regroupe 43 communes du bassin annécien : Annecy, ex Pays de Fillière, Pays d'Alby, La Tournette et Rive Gauche du lac. Ce sont donc 43 communes dont la compétence économique est désormais transférée au Grand Annecy pour l'industrie et le tourisme tandis que le commerce et les services continueront d'être gérés par les communes.

- Le développement touristique est focalisé autour de l'Office du Tourisme du Lac d'Annecy.
- Le développement industriel est pris en compte par la Direction du Développement Economique du Grand Annecy autour de quatre pôles d'excellence :
 - mécatronique (alliance de la mécanique et de l'électronique),
 - image et multimédia,
 - industrie du sport (OSV Outdoor Sport Valley),
 - tourisme d'affaires.

Cette Direction assurera également la gestion d'une quarantaine de zones d'activités en concertation avec les communes. Une commission Economie composée d'élus des communes, supervisera les actions de la Direction du développement économique : création d'entreprises, soutien au développement, gestion des parcs d'activités et promotion du tourisme. Christiane Laydevant et Bernard Accoyer vice-présidents du Grand Annecy, ont été nommés présidents de la commission. Villaz y sera représentée par Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué.

Portrait des entreprises



BIENVENUE À MACH1

Au 1^{er} janvier de cette année, la société MACH1 s'est installée au 294 de la zone des Grands Bois. Son activité : conception et fabrication de machines spéciales pour rayonner les roues de vélos, motos, fauteuils roulants, etc... Dirigée par Eric de BRABOIS, Mach1 était jusqu'à présent implantée à Epagny. Elle emploie une quinzaine de collaborateurs dont 5 ingénieurs et techniciens au Bureau d'Etudes. Elle exporte 95% de sa production vers les usines de production de vélos en Europe de l'Est et dans le monde entier. Elle possède deux filiales en Chine et en Inde.

ADDAX/APPE : UN LEADER DE LA SOUS-TRAITANCE ÉLECTRONIQUE

Créée par Lionel Bugliani, originaire de Marseille, ADDAX/APPE s'est implantée au 85 de la zone des Futaies en 2011. Spécialisée dans le prototypage et le câblage des cartes électroniques que l'on trouve dans tous les appareils que nous utilisons quotidiennement : téléphonie, électroménager, domotique, etc, l'entreprise emploie 18 collaborateurs : des techniciens spécialisés, dont 3 cadres et ingénieurs. Le contrôle unitaire des cartes électroniques et la traçabilité des productions sont de rigueur au sein d'un atelier équipé d'un parc-machines de haute qualité, à température constante. ADDAX/APPE fournit les entreprises-leaders de Haute-Savoie et de Savoie ainsi que la Suisse.

Le P.A.E de la Filière est situé au bas de notre commune, côté carrefour de Mercier. 70 entreprises artisanales, industrielles et de services y sont installées employant au total près de 500 salariés, sur la zone des Grands Bois (zone du bas) et la zone des Futaies (zone du haut). Les villazois connaissent mal les entreprises implantées sur la commune. Villaz et Vous vous présentera régulièrement les entreprises du village (près de 150 au total), situées dans le PAE et sur tout le territoire de la commune.



Lancement de jardins familiaux

route de Pré Fleuri

La commune de Villaz a demandé au C.C.A.S. de mettre en place et de développer un espace dédié à des jardins familiaux. Sur un terrain d'une superficie de 654 m², situé route du Pré Fleuri, le site comporte 10 parcelles destinées à des habitants de la commune. Chaque lot sera numéroté et attribué moyennant une petite somme, et un règlement intérieur sera remis au jardinier qui s'engage à le respecter.

QU'EST-CE QU'UN JARDIN FAMILIAL ?

En 1896, il a été décidé la création de la Ligue française du coin de terre et du foyer, dont l'objectif est de mettre à disposition du chef de famille, une parcelle de terre pour y cultiver des légumes nécessaires à la consommation du foyer. La grande majorité de ces jardins se développeront

dans la proximité des grandes villes et des grands centres industriels et seront connus comme jardins ouvriers. La loi du 26 juillet 1952, retient le terme de jardins familiaux. Le cadre légal est défini par le code rural. En 1976, la Ligue nationale est reconnue en tant qu'organisme de protection de la nature (loi du 10/07/1976). Aujourd'hui, les jardins familiaux ont investi le cœur des villes avec une mission, créer et renforcer le lien social. Jardins ouvriers, jardins partagés, jardins familiaux...il existe de nombreuses façons de désigner ce type de jardin. Quelle que soit la dénomination, les motivations sont les mêmes : cultiver et récolter soi-même ses légumes, respecter l'environnement, et partager du savoir. Ce sont aussi des espaces de solidarité et de convivialité. Mais, et on y pense peu, ce sont de véritables conservatoires des traditions rurales et maraîchères d'ici et d'ailleurs, compte tenu des origines très diversifiées des jardiniers.



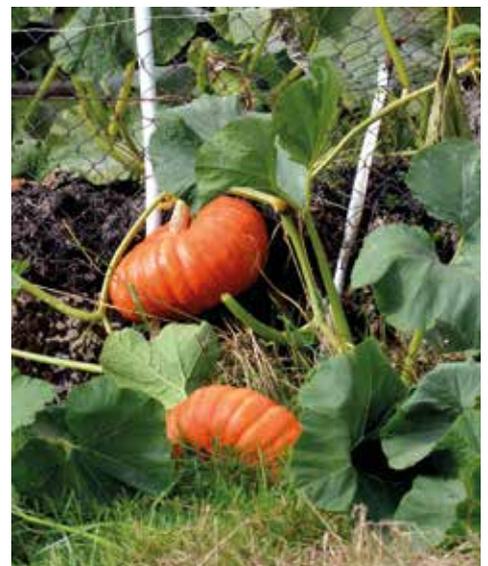
POUR FAIRE VOTRE DEMANDE

Vous habitez Villaz et vous n'avez pas de jardin ? Alors venez vous inscrire. La demande devra être adressée par courrier à Monsieur le Maire. Toutes les indications seront mises en ligne sur www.villaz.fr

Les lots seront attribués par le CCAS en fonction des critères suivants :

- personnes résidant en immeuble et habitant la commune,
- dans l'ordre des inscriptions à critères égaux,

Retour des demandes d'inscriptions pour le 17/04, et attributions des lots le 27/04/2017.



Finances municipales

Le budget 2017 a été voté

Lundi 27 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2017. Il s'équilibre à hauteur de 5 809 088 €, dont 3 456 822 € pour le fonctionnement et 2 352 266 € pour l'investissement.

Cette année encore, les taux communaux de la fiscalité locale n'augmenteront pas. Une prévision rigoureuse des charges de fonctionnement et des dépenses de personnels ainsi que l'excédent dégagé sur l'exercice précédent nous permettent tout à la fois de maintenir la qualité des services à la population et de réaliser des investissements, sans hausse des impôts locaux, ni recours à l'emprunt.

L'intégration de Villaz au "Grand Annecy", la nouvelle intercommunalité qui s'est substituée à la Communauté de communes du Pays de Fillière le 1^{er} janvier dernier, a apporté des changements qui ont dû être pris en compte au niveau budgétaire ; principalement le retour dans le giron communal des actions en faveur du secteur Enfance-Jeunesse et le transfert au Grand Annecy de la gestion de l'Eau et du PLU.

Par ailleurs, les efforts demandés par l'Etat perdurent avec la baisse continue de sa dotation et le maintien de la contribution de solidarité. Malgré un contexte économique et financier toujours contraint pour les collectivités, le budget 2017 maintient le niveau et la qualité des services auxquels nos habitants sont attachés - écoles, cantine, activités périscolaires, structures pour le sport et le monde associatif, sécurisation des déplacements, modernisation et meilleure accessibilité des bâtiments publics.

LES RECETTES

Une fiscalité locale modérée : 657 880 €

Si la fiscalité locale à la charge du contribuable restera globalement stable en 2017, une modification est apportée néanmoins à la Taxe d'habitation du fait de notre intégration au Grand Annecy. En effet, le taux communal en vigueur de 13,24% diminue à 7,98% ; le différentiel de 5,26%, l'ex-part départementale rattachée à la commune en 2011, est désormais transféré au Grand Annecy ; ce transfert d'ordre technique va entraîner une perte de recette fiscale (-242 000 €) compensée néanmoins par une allocation équivalente.

Taux communaux 2017 :

Taxe habitation : 7,98%
Taxe foncière bâti : 7,54%
Taxe foncière non bâti : 48,42%

Des dotations de l'Etat en baisse : pour la 3^e année consécutive il est annoncé une baisse de la DGF* ; montant attendu de 320 000 €.

L'Attribution de Compensation versée par le Grand Annecy : 623 204 €. Cette allocation importante compense les charges liées à la reprise par la commune des compétences - principalement Enfance-Jeunesse. L'urbanisme part quant à lui au Grand Annecy, donc pas de compensation, au contraire!

L'allocation des fonds frontaliers de 208 000 €. Ces fonds en provenance de Genève sont attribués au prorata du nombre de frontaliers domiciliés à Villaz.

Des subventions d'investissement : 155 000 €

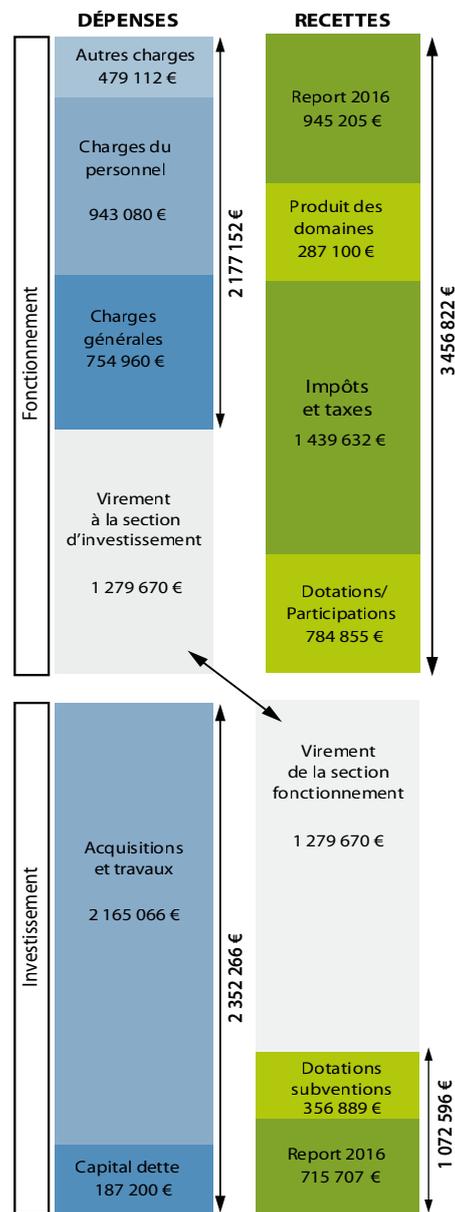
Un excédent de gestion de l'année 2016 de 1 660 912 € complètera les recettes nouvelles ; une partie alimentera le budget d'investissement pour financer les projets lancés en 2016 et non terminés (715 707 €), le reste alimentera le budget de fonctionnement (945 205 €)

LES DEPENSES

Les dépenses de personnels et charges courantes : 1 700 000 €. Ce poste budgétaire enregistre des modifications cette année ; d'abord par la prise en charge de la crèche et du centre de loisirs, assurée jusqu'ici par la CCPF. Ensuite, dans un souci de mutualisation, le Grand Annecy a créé un service d'instruction des autorisations de construire auquel Villaz a adhéré ; cette prestation sera rémunérée.

Parmi les services habituels à la population, le budget des activités périscolaires et TAP reste lourd mais depuis la dernière rentrée, une participation des parents est apportée, ce qui permet, avec l'aide de l'Etat, d'améliorer l'équilibre financier.

Une participation à la solidarité nationale toujours importante : versement de 42 000 € au FPIC** pour les territoires défavorisés



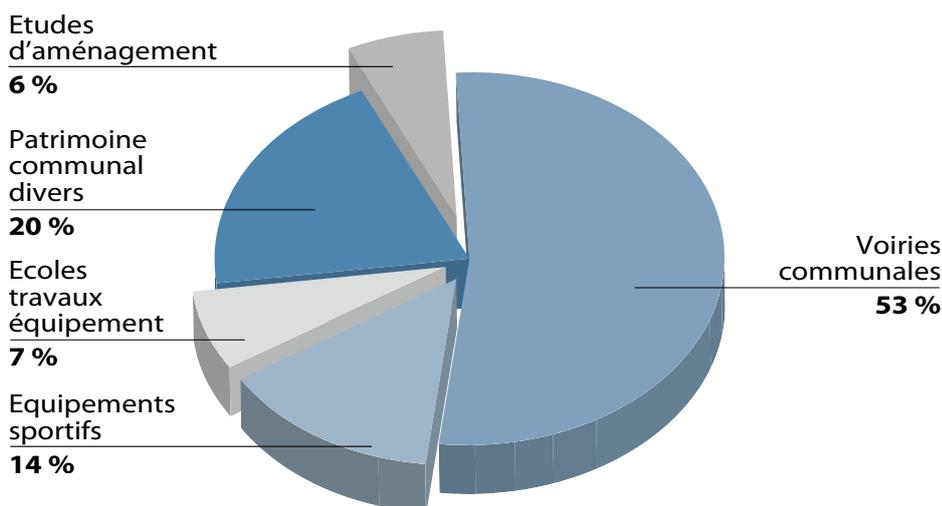
Une dette raisonnable : l'annuité 2017 est de 281800 €. Le ratio utilisé pour juger du niveau d'endettement d'une collectivité est la "capacité de désendettement" : pour Villaz, il faudrait 3,29 années pour se désendetter, le niveau d'alerte se situant à partir de 8 ans.

*DGF : Dotation Globale de Fonctionnement,
**FPIC: Fonds national de Péréquation Intercommunal et Communale

Une politique d'investissement active : 2 165 066 €

2 projets importants vont démarrer : la voie douce des Vignes pour une 1^{ère} phase avec la sécurisation du carrefour de Grattepanche et l'extension des vestiaires du stade du Varday. Toujours dans le souci d'améliorer la sécurité, réalisation de chemins piétonniers (Onnex, le Porcheron) et d'aménagements routiers divers. En matière de patrimoine communal, sont programmés la réfection du mur d'enceinte du cimetière, l'amélioration de l'accessibilité des équipements publics, des aménagements à l'école pour accueillir une classe supplémentaire en septembre prochain, la modernisation d'espaces de jeux et la mise à disposition de jardins familiaux. Enfin, l'étude de l'aménagement du centre village devrait aboutir sur un projet dans l'année.

Dépenses d'investissement par nature



Le Conseil Municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Conseil du 12 décembre 2016

Acquisition de terrain Route du Pré fleuri

Cette décision permettra d'améliorer le croisement entre la Route du Pré fleuri et la Route départementale au niveau de La Roseraie et de créer un trottoir le long de la route du Pré fleuri.

Approbation du Plan de déneigement hivernal 2017

Déneigement de la déchèterie de Villaz

Les Services techniques communaux assureront le déneigement de l'entrée et de la plateforme de la déchèterie.

Ouverture des commerces le dimanche

Dans le cadre des "dimanches du Maire", le Maire fixe 5 dimanches ouvrés pour 2017 : les 10, 17 et 24 décembre ainsi que le 30 avril, jour de la Foire aux Bestiaux et dimanche de la Vogue.

Confirmation de l'institution du régime indemnitaire du personnel municipal

Signature d'une convention avec l'AEL pour mise à disposition de personnel

Pour la création d'un poste mutualisé entre la commune et AEL à raison de 8h prises en charge par la mairie et 12h prises en charge par AEL.

Election du délégué communautaire et de son suppléant au Conseil communautaire du "Grand Annecy"

Christian Martinod et Sylviane Baud représenteront la commune.

Conseil du 20 février

Mise à disposition d'un agent communal dans le cadre du Contrat Enfance jeunesse

La mise à disposition, par la Commune, de l'éducateur sportif à raison de 30% de son temps de travail est reconduite avec Fillière (Val Glières) pour la période du 1er janvier au 31 août 2017.

Suivi des demandes de logements locatifs sociaux

Signature d'une convention avec PLS.ADIL 74, organisme chargé de gérer les informations concernant les habitants pour les demandes de logement social sur la commune.

Acquisition de terrain Route de Grattepanche afin d'aménager cette route envoie douce

Adoption du plan général d'alignement de la Route de Grattepanche entre le croisement avec le Chemin des vergers et le croisement avec le Chemin de la Pareusaz.

Poursuite de la révision de PLU par la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy

Accessibilité des locaux publics aux personnes handicapées

Établissement d'un planning pour leur mise en conformité hormis ceux appelés à être transformés ou démolis.

URBANISME



**l'oxygène
à la source**

NOUVEAU COLLECTEUR D'EAUX USÉES ROUTE DES VIGNES

Les contextes budgétaires sont difficiles, y compris pour le syndicat du lac d'Annecy (SILA), qui gère l'assainissement de l'agglomération d'Annecy et donc de Villaz. Cependant notre commune a la chance de pouvoir bénéficier cette année

de la construction d'une tranche importante de collecteur d'eaux usées route des Vignes. D'une longueur de 1250 ml, cette section va permettre de collecter 35 logements pour un montant de travaux de 514 000 €.

Par rapport à l'assainissement individuel, le raccordement à l'assainissement collectif, c'est :

- pas d'entretien de la fosse sceptique
- pas de frais de vidange
- et bien entendu la garantie de ne pas polluer.

Le SILA ne démarrera les travaux que lorsqu'il aura reçu les autorisations de l'ensemble des propriétaires concernés. Alors si vous en faites partie, répondez au plus vite !

5 à 6 mois de travaux sont à prévoir, ce qui provoquera nécessairement quelques gênes pour la circulation. La date effective de démarrage sera communiquée sur le site web de la commune et par notre newsletter.

JEUNESSE

AGRANDISSEMENT AIRE DE JEUX

Suite à l'augmentation de notre population et à la présence toujours plus nombreuse de jeunes enfants (une ouverture de classe est confirmée pour la rentrée de septembre 2017), la commission scolaire a souhaité développer les aires de jeux et offrir plus d'espace, de sécurité et de choix aux parents et enfants. Le projet d'agrandissement de l'aire de jeux à côté du cabinet médical a donc été mis au budget. Nous sommes actuellement en phase d'appel d'offre. Les places de parkings seront supprimées pour être remplacées par des jeux supplémentaires et de nouveaux bancs, le tout sécurisé par une clôture et un portail d'accès.

Le terrain "sporadix" autrement dit "le city" sera également agrémenté d'arbres et de bancs afin de permettre de s'installer et de profiter de ces espaces.



ENVIRONNEMENT

À L'ÉCOLE, À PIED OU EN COVOITURAGE

Chers parents, les beaux jours arrivent et vous donnent la possibilité de reprendre le chemin de l'école à pied avec vos enfants. Que ce soit par groupes organisés à pied ou "Pedibus", en voiture avec le covoiturage ou à pied de manière individuelle, pensez à ces nouveaux modes de déplacement qui permettent de réduire les voitures dans notre charmant village.

CIVISME

Moloks du Varday, le 2 janvier 2017. Consommer, c'est bien. Mettre ses déchets dans les conteneurs, c'est mieux. Si les conteneurs sont pleins, se rendre sur un autre point de collecte c'est faire preuve de civisme.



ENVIRONNEMENT

LE GRAND ANNECY ET LES DECHETERIES

Habitant du Grand Annecy, vous pouvez depuis le 1^{er} janvier, en plus de la déchetterie des Ollières, vous rendre à celle d'Annecy le Vieux. Cette dernière offre une grande amplitude horaire d'ouverture, étant notamment accessible le dimanche. Depuis 1^{er} mars 2017, le site de Villaz est exclusivement réservé aux déchets végétaux car il ne permettait plus de valoriser les autres déchets dans des conditions conformes à la réglementation. Le Grand Annecy conduira dans les prochains mois à des travaux d'amélioration de la plate-forme de Villaz.

+ d'infos sur www.grandannecy.fr

Pour les cartons bruns, la commune dispose de 4 conteneurs accessibles 24h/24 :

- Salle des fêtes
- École
- Ronzier
- Zone d'activité



Connaissez vous le Geocaching ?

La chasse au trésor remise au goût du jour, un loisir sympathique à pratiquer en famille.

Le geocaching a pour but de rechercher des "géocaches" placées dans divers endroits à travers le monde.

Pour cela il vous suffit de créer un compte sur un site web communautaire comme www.geocaching.com ou de vous rendre sur www.mides.fr qui permet d'accéder à une fiche donnant tous les détails sur la cache ; l'inscription est gratuite. Il ne reste plus qu'à se rendre sur le lieux au moyen d'un GPS. Mais attention, les coordonnées GPS ne sont pas exactes au centimètre près. Sur place il faut faire preuve de jugeote et parfois d'imagination au moyen des indices donnés par la fiche.

La geocache est constituée d'un petit contenant (boite, tube,...) renfermant un registre des visites et des petits bibelots que l'on peut échanger. Une fois la cache trouvée, il faut s'identifier sur le registre, et rentré à la maison, se loguer sur le site web, sans oublier de remercier le propriétaire de la cache.

Le geocaching est une activité de pleine nature qui se marie bien avec la randonnée (et pourquoi pas le trail !). C'est une manière de découvrir des tas d'endroits plus ou moins insolites. Le propriétaire de la cache se fait généralement un plaisir de faire partager ses connaissances sur le lieu.

Plusieurs centaines de milliers de géocaches sont répertoriées dans 222 pays, il en existe près de 210 000 en France, une dizaine sur Villaz, et beaucoup d'autres autour du Parmelan !

Alors n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure !

INITIATION AU GEOCACHING, AUX ENFANTS DE JOUER !

La commune de Villaz a décidé d'offrir à nos enfants la possibilité de s'initier au géocaching en créant 3 caches non officielles et temporaires sur la commune. Les 3 enfants qui rapporteront une boite à la mairie recevront une surprise. Le jeu est réservé aux enfants de moins de 12 ans. Attention : une seule cache par enfant d'une même famille, laissez une chance à tout le monde !

1^{ère} cache : coordonnées N45° 56.330 ; E6° 11.320

Indice : ça pique un peu.

2^e cache : coordonnées N45° 57.402 ; E6° 13.290

Indice : on ne passe pas.

3^e cache : coordonnées N45° 56.966 ; E6° 12.303

Indice : se baisser plus bas que les lavandières.

La date limite pour rapporter la boite en mairie est fixée au 12 avril 2017.

L'aide des papas et mamans n'est bien sûr pas interdite ! Bonne chance !





Le samedi 1^{er} avril à partir de 15h30, l'APE vous propose un nouveau moment à partager en famille et entre amis avec un petit goûter suivi à 16h d'un **spectacle de magie** ! Venez découvrir le monde magique de Myster Pedge. Ce spectacle de 45mn-1h ravira aussi bien les grands que les petits (accessible à partir de 4 ans).

Pour poursuivre ce moment convivial, nous pourrions nous retrouver autour du premier APE Rosé 2017.

Avec l'arrivée des beaux jours, ce sont aussi les ventes de pains au chocolat qui reprennent à la sortie de l'école. Rendez-vous à 15h45 et 16h30 les vendredis 7 avril, 5 mai, 19 mai et 2 juin.

Enfin, une vente d'objets personnalisés sera organisée pour la fête des mères. Ils seront distribués le 19 mai à l'occasion d'un APE Rosé.

Vous trouverez toutes les informations sur ces événements dans les cahiers de vos enfants et sur notre site internet (www.apevillaz.fr).



• **Stages dessins et peinture** (adultes)
animés par Séverine Deletraz :
samedis 8 avril, 13 mai, 10 juin

• **Stages calligraphie**
(tout public à partir de 9 ans)
animés par Dominique Bourgeois,
du 24 au 28 avril
les matins de 10h à 12h30.

• **Découverte des arts en volume/ sculpture**
(enfants à partir de 6 ans / adolescents)
animé par Stéphanie Gerbaud,
du 24 au 28 avril, les après- midi

Plus d'infos sur www.fjepvillaz.fr.

• **Ski enfants** : animé par Jean-Claude Troppi : remise des médailles, Salle des fêtes le mardi 4 avril à partir de 17h.

LES RENARDEAUX

Les Renardeaux sont en pleine réflexion quant au le fonctionnement des permanences. Comme vous le savez, les parents participent activement à la vie de la crèche en effectuant des permanences le matin, à midi et le soir. Ces moments sont riches d'échanges et de partage avec les enfants qui nous font découvrir leur univers. Mais cela peut aussi paraître contraignant dans nos agendas débordant et notre vie moderne qui file à 100 à l'heure. Les pros et les membres du CA invitent donc les parents à venir échanger autour de cette question pour faire de cette permanence un moment de privilège plutôt que de contrainte lors de soirées débat "Regards croisés". Pendant que les parents planchent sur cette question, nos grands renardeaux s'évadent à Thorens-Glières pour profiter du festival Cinemino ! Les tout petits n'ont pas boudé leur plaisir et ont su profiter de l'escapade.

BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Les bénévoles de la bibliothèque sont heureux de vous inviter à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 1^{er} Avril à 9 h à la bibliothèque. C'est l'occasion pour chacun de rejoindre l'équipe de la bibliothèque afin de continuer à la faire vivre dynamiquement. Nous vous proposons de participer cette année encore au prix Rosine Perrier. La liste des titres choisis par les différentes bibliothèques participantes au prix sera bientôt communiquée. Les lecteurs pourront voter et donner leurs avis sur les ouvrages proposés. Au cours de l'année, nous proposerons un "café gourmand" où nous pourrions débattre avec vous des différents livres. C'est un moment très convivial et très riche en idées échangées. Nous vous attendons toujours plus nombreux pour découvrir les nouveautés à la bibliothèque : romans, bandes dessinées, périodiques, et surtout notre magnifique rayon documentaires, entièrement renouvelé et actualisé... Ceci toujours le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 16h à 17h30 en période scolaire et le samedi de 10h à midi.

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Escalade

Reprise des cours le 3 avril 2017

- **Lundi** 5/6 ans :16h-17h, 7/10 ans :17h15-18h45 Adultes : 19h-21h
- **Mercredi** 5/6 ans : 15h30-16h30, 7/10 ans : 15h30-17h
- **Jeudi** 5/6 ans 16h-17h, 7/10 ans 17h-18h30

Sans oublier les sorties en falaise dès que la météo le permet.

Ski

- Malgré un début d'hiver peu enneigé, nous avons pu réaliser une saison correcte.
- Le 29 janvier, 148 enfants de 8 à 10 ans des différents clubs de la région ont pu prendre le départ de la course "Microbe" organisée par le Club des Sports de Villaz. Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation et la réussite de ce projet.
- Durant le stage des vacances de Février, les enfants ont pu passer leurs flèches et leurs chamois. Nouveauté cette année, les adeptes du ski freestyle ont pu pratiquer la discipline en toute sécurité, encadré par un moniteur ESF.

Renseignements, actualités du club et inscriptions sur www.csvillaz.fr ou la page Facebook.





ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN FOOT

Avec les beaux jours : retour sur les terrains, l'ASP Villaz s'active déjà en coulisse pour animer vos week-end et jours fériés.

Alors sortez vos agendas et vos stylos et réservez dès maintenant votre journée du 1^{er} mai pour notre désormais traditionnel concours de pétanque (à la cool).

Soleil, pétanque, burger, buvette (avec modération bien sûr), le cocktail idéal pour une bonne journée conviviale. Le concours est ouvert à tous et propose un tableau compétition et un tableau loisir, et tout

le monde repart avec un lot !

Participation cette année de 2 équipes U11 et 1 U13 au tournoi de Vallon pont d'Arc, le week-end de Pentecôte.

Enfin réservez aussi votre samedi 24 Juin pour venir souffler les 50 bougies du club !

Au menu : du foot, des animations, des surprises, du soleil, de la musique. Repas du midi sur réservation (ne tardez pas trop, le nombre de places est limité).

On a hâte d'y être et de vous voir nombreux !

Contacts :

Foot à 11	Yvonick Beveillard	06 60 13 31 15	yvonick.aspwillaz@gmail.com
Foot Féminin	Maxime Mandallaz	06 08 09 61 63	maxime.aspwillaz@gmail.com
Ecole de Football	Mathieu Duport-Rosand	06 62 41 26 06	mathieu.aspwillaz@gmail.com

Retrouvez toutes les infos du club et de nombreuses photos sur : aspv.footeo.com

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 mai à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz & Vous paraîtra fin mai, ce sera le n°16 de Juin-Juillet-Août. **Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.**

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

- **Vendredi 31 mars :**
dîner de carême soupe & pomme au profit d'une œuvre à Madagascar, maison paroissiale de Pringy
- **Dimanche 9 avril :**
fête des Rameaux à Villaz de 9h à 12h, pour tous, avec la messe à 10h30
- **Jedi 13 avril :**
Jedi Saint. Messe à Pringy à 20h
- **Vendredi 14 avril :** Vendredi Saint. Chemin de croix à Villaz à 15h.
- **Samedi 15 avril :**
Samedi Saint, Veillée Pascale, messe à Villaz à 20h30
- **Dimanche 16 avril :**
fête de PAQUES, messe de la Résurrection à Argonay et à Cuvat à 10h.
- **Dimanche 30 avril :**
onction des malades à 10h à Pringy
- **Dimanche 21 mai :**
première communion, à 10h à Nâves
- **Jedi 25 mai :** fête de l'Ascension, messe Pringy à 10h

Plus de précisions : sur la feuille de semaine et sur le site "diocese anecny"



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Notre thématique "A la manière de..." se poursuit. Découvrez toutes les créations à l'accueil périscolaire !

Les enfants ont participé à notre Grand Jeu organisé avant les vacances de février : "Casino royal de Villaz". 105 enfants, petits et grands ensemble, ont ainsi pu découvrir et jouer à différents jeux du casino : de la roulette au blackjack, quitte ou double...

Rendez-vous est donné pour le prochain Grand jeu avant les prochaines vacances.

L'AEL recrute pour septembre 2017

Nous recherchons pour un poste à partir du 1^{er} septembre 2017 à l'accueil périscolaire (matin /7h25-8h25 et soir /16h30-18h30), un(e) animateur(rice) BAFA ou stage BAFA. Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (CV & lettre de motivation) à l'adresse suivante : AEL 79 avenue Bonatray 74370 Villaz.

Concernant les inscriptions, l'ensemble des informations vous sera communiqué par mail et dans le prochain numéro de Villaz et Vous.

Rendez-vous pour les prochains jeux et activités !

Contact : MARTIN PONCET - Directeur Accueil périscolaire - 07 81 86 28 55
planning.ael@gmail.com



L'ÉCHO DU PARMELAN

L'Echo du Parmelan se prépare pour de nombreuses rencontres musicales en 2017 : concerts, défilés et fêtes villageoises... à noter Concert le 9 avril avec l'Echo du Lachat aux Villards sur Thônes à 18h.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 21 Janvier 2017. Les bilans financiers et moraux sont tous deux positifs. Ludovic MARTINOD devient vice-président, aux côtés de Roger PAULME et toujours Dominique GAILLARD à la direction, Guillaume DUMAS Guillaume à la trésorerie et Catherine DELETRAZ au secrétariat.

Toujours à la recherche de nouvelles recrues, les portes de notre salle de répétitions vous sont ouvertes tous les mardis soirs, dès 20h30. Trompettistes, percussionnistes, chef, amateurs ou professionnels, bienvenue à tous !

Modalités et dates des élections

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 1er tour et dimanche 7 mai 2ème tour.

Le scrutin sera ouvert de 8h à 19h à la salle des fêtes pour les 3 bureaux de vote.

Les électeurs doivent présenter au Président du bureau de vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription, **obligatoirement un titre d'identité avec photographie.**



Horaires de la poste

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h - 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Téléphone : 04 50 60 60 77



Cartes nationales d'identité

Par arrêté du 9 février 2017 du ministre de l'Intérieur et courrier préfectoral du 13 mars 2017, de nouvelles modalités d'accueil des usagers et de délivrance des cartes nationales d'identité entrent en vigueur à compter du 21 mars 2017. Seules les mairies équipées de Dispositif de Recueil

(RC) pourront recevoir les demandes. Il s'agit des mairies délivrant les passeports biométriques: Thorens-Gières, Annecy-le-Vieux, ... La mairie de Villaz continuera à délivrer les formulaires CERFA 12100*02, également disponible en ligne sur <https://www.service-public.fr>

Journée de l'environnement

Samedi 20 mai après-midi, opération de broyage des déchets verts sur la plateforme de Villaz (ancienne déchèterie)

Le broyat obtenu sera distribué gratuitement aux habitants de Villaz. Apportez vos sacs, seaux ou caisses !

Ce sera aussi l'occasion d'informer les usagers à la valorisation des déchets verts dans son propre jardin.

Inscription rentrée 2017-2018

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes. Nous vous laissons le soin de télécharger la fiche d'inscription sur le site internet de la mairie et la remettre en mairie avant le 31 mars 2017 en vous munissant d'un justificatif de domicile ainsi que du livret de famille.

La finalisation de l'inscription de votre enfant se fera ensuite à l'école primaire avec Mme Joëlle Rodrigue, directrice, du 27 mars au 14 avril 2017 (de 8h30 à 17h ou sur rendez-vous après 17h au 04 50 60 63 51 ou 06 81 58 16 04).

N'oubliez pas le carnet de santé de votre enfant, le certificat de radiation si besoin, ainsi que le jugement de divorce pour les personnes concernées.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date des prochaines permanences :

14 avril à 18h	26 mai à 18h
28 avril à 18h	9 juin à 20h
12 mai à 18h	



Les évènements de votre village

Samedi 1^{er} avril :

- Spectacle de Magie, organisé par l'APE à la Salle des Fêtes
- Assemblée Générale de la Bibliothèque à 9h

Dimanche 30 avril :

Foire aux bestiaux, organisée par Villaz Foire Animation

Lundi 1^{er} mai :

Tournoi de pétanque, organisé par l'ASP FOOT

Cérémonie du 8 mai :

Rendez-vous à 9h30 devant le monument aux morts

Vendredi 19 mai :

Vente d'objets personnalisés pour la fête des mères, organisée par l'APE à la Salle des Fêtes

Samedi 20 mai :

Matinée de l'environnement organisée par Bien Vivre à Villaz